

Appel à projets : Fonds spécial PECO 2024 (Pays d'Europe centrale et orientale)

2024 est une année décisive pour l'Europe. Outre les élections au Parlement européen, elle marquera le 20e anniversaire de l'adhésion à l'Union européenne (UE) de huit pays d'Europe centrale et orientale (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République tchèque). Le Partenariat oriental de l'UE célébrera ses 15 ans et le Conseil de l'Europe ses 75 ans.

Face à la guerre en Ukraine, l'Europe doit être davantage soutenue en tant que projet unique de paix et de démocratie. L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) veut y contribuer. Dans le cadre de rencontres trinationales, l'OFAJ renforce le dialogue d'égal à égal, soutient l'échange de connaissances ainsi que d'expériences et transmet aux jeunes des compétences interculturelles dans une Europe de la diversité. L'échange de jeunes est un travail en faveur de la paix et de l'avenir.

En tant que centre de compétences des deux gouvernements, l'OFAJ accompagne les jeunes Européennes et Européens dans leur engagement pour la démocratie, la liberté, la protection du climat ou les droits humains. Les connaissances transmises aux jeunes lors d'échanges trinationaux ne sont pas seulement la clé d'un parcours éducatif et professionnel réussi. Elles renforcent également les participantes et participants dans leur développement personnel et contribuent à une société civile forte. Malgré les incertitudes liées à la pandémie, à la guerre et au changement climatique, les jeunes « manifestent [quand même] une confiance assez haute à l'égard de la solidarité européenne »¹. Les échanges de jeunes avec des partenaires d'Europe centrale et orientale peuvent renforcer la confiance en l'Europe ainsi que l'engagement et la participation des jeunes dans la société.

Les expériences de mobilité rendent la diversité tangible et permettent aux jeunes de mieux appréhender l'esprit européen. L'accent est toujours mis sur l'éducation citoyenne, la participation démocratique et la pédagogie de la paix. En particulier dans la perspective des élections européennes, il est possible de thématiser la participation électorale des jeunes, en particulier celles et ceux qui voteront pour la première fois, et de faire le lien entre l'engagement, la participation électorale, les perspectives d'avenir pour l'Europe et les exigences posées aux institutions. La participation des jeunes aux processus de paix et leur influence sur la reconstruction sont également importantes.

Avec le fonds spécial pour les pays d'Europe centrale et orientale (fonds spécial PECO), alimenté à parts égales par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et par le ministère allemand des Affaires étrangères, l'OFAJ s'engage en faveur de cette région depuis plus de 30 ans. Les projets trinationaux avec les États membres de l'Union européenne (UE), mais aussi avec les pays du Partenariat oriental de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe se distinguent

¹ <https://www.ofaj.org/media/etudes-retour-vers-le-futur-version-courte.pdf>

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

par leur **caractère pilote** et leur **forte orientation européenne**. **1 Cadre général**

1.1 Objectifs

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trinationaux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes** et faire référence à une **situation socio-politique actuelle**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Une déclinaison est également possible avec les formats de projet suivants :

- **Format hybride** : préparation, poursuite ou évaluation en ligne de la phase de rencontre en présentiel avec le groupe.
- **Rencontre numérique** : les participantes et participants échangent avec l'appui des outils numériques avec un ou plusieurs groupes de travail trinationaux afin de travailler sur un projet et obtenir des résultats spécifiques ou une production commune. Le contenu de ces rencontres en ligne doit être justifié sur le plan pédagogique.
- **Format mixte** : une réunion avec des participantes et participants du même pays peut se tenir en parallèle avec la rencontre numérique. Les rencontres en présentiel avec des personnes d'un même pays ne sont possibles que si celles-ci sont associées à une rencontre en ligne avec l'ensemble des participantes et participants des trois pays. S'en suit idéalement une phase de réunion trinationale présentielle. Ces rencontres doivent être justifiées sur le plan pédagogique.

L'OFAJ met à votre disposition des [guides et du matériel pédagogique](#) pour la conception de **projets de rencontres et de formations numériques**. Néanmoins, si vous organisez une rencontre en présentiel, merci de préciser si celle-ci peut être réalisée en numérique. La transmission de compétences numériques est utile pour renforcer la mobilité entre les jeunes de France, d'Allemagne et des pays d'Europe centrale et orientale.

1.3 Thématiques prioritaires

Pour tous les projets, une mise en perspective des défis engendrés par la guerre en Ukraine et de ses conséquences tangibles dans la région sera très appréciée. Les sujets attendants, comme les circulations et les déplacements de populations, ou les menaces croissantes pour la démocratie, la liberté et la diversité, seront particulièrement mis en avant. Avec les élections européennes à venir, l'OFAJ

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

accordera également de l'importance aux projets traitant de questions liées au projet européen et la solidarité au sein de la communauté.

Les projets doivent prendre en compte au moins l'un des axes thématiques suivants :

A Avenir de l'Europe et engagement citoyen

La guerre aux portes de l'Union européenne montre une fois de plus que la paix, la démocratie et l'État de droit ne vont pas de soi. L'UE est remise en question dans certains de ses États membres par le populisme, le nationalisme et les « fake news ». En même temps, elle est reconnue comme un exemple unique au monde de coopération régionale réussie. L'idée européenne doit être transmise de manière ciblée aux jeunes et la cohésion entre les pays européens doit être renforcée.

Les jeunes se posent de nombreuses questions. Comment les jeunes peuvent-ils contribuer à façonner l'avenir de l'Europe ? Comment encourager la participation électorale de la jeune génération ? Comment limiter la désinformation et les slogans nationalistes ? Que pouvons-nous apprendre de la participation des jeunes aux élections européennes ? Où la coopération européenne fonctionne-t-elle et comment la cohésion en Europe peut-elle être renforcée ? Comment accompagner le processus d'intégration des pays candidats et quel est l'avenir des partenariats stratégiques ? Quel est le rôle de l'UE dans le monde et par rapport aux questions de sécurité globale ? Que pensent les jeunes Européennes et Européens du retour de la guerre en tant qu'instrument politique ? Comment expliquer l'Europe et son fonctionnement dans une société de la diversité ? Comment les jeunes peuvent-ils s'engager en faveur d'une Europe unie, de la solidarité, de la démocratie et de la paix ?

B Protection de l'environnement et changement climatique

L'OFAJ soutient des projets portant sur des sujets liés à l'environnement dans le but de mettre en lumière la manière dont les jeunes abordent les questions environnementales. L'accent est mis sur le développement des énergies renouvelables en Europe, sur la dépendance énergétique des différents pays et sur les solutions pour renforcer l'autonomie énergétique des États en temps de guerre, d'inflation et d'incertitude générale.

Quelles priorités et quelles actions les jeunes perçoivent-ils comme nécessaires et prioritaires ? Quels sont les défis et les solutions identifiées par la jeunesse dans les zones rurales ou urbaines ? Comment les jeunes de tous les horizons peuvent-ils s'engager eux-mêmes et agir dans ce sens au quotidien ? Des rencontres interrogeant les liens entre la stabilité mondiale, la sécurité, la prospérité et les perspectives professionnelles, les enjeux environnementaux et la santé peuvent également faire l'objet d'une subvention.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

C Renforcer le rôle de la jeunesse et de la société civile

La démocratie, les droits humains et la liberté d'expression sont de plus en plus menacés. Cela vaut aussi bien pour les États membres des institutions européennes (UE et Conseil de l'Europe) que pour leurs voisins. C'est pourquoi l'OFAJ est particulièrement engagé sur des projets promouvant l'éducation citoyenne, la participation politique et l'apprentissage interculturel. Il contribue ainsi aux processus de démocratisation, à la protection des droits humains et s'oppose à toute forme de discrimination. L'égalité des sexes, le bien-être des enfants, les droits de la communauté LGBTQI+, des personnes réfugiées et des groupes de minorités jouent un rôle particulier.

L'OFAJ souhaite favoriser un plus grand engagement citoyen des jeunes dans la société, les encourager à faire entendre leur voix et soutenir ainsi les processus d'intégration. La participation des jeunes citoyennes et citoyens est un pilier indispensable des sociétés ouvertes. Les jeunes doivent ainsi avoir la possibilité de s'impliquer dans des associations, des fédérations, des comités de jumelage, des conseils de jeunesse, des syndicats ou des partis politiques, et de se faire entendre, afin d'être respectés comme des actrices et acteurs à part entière du présent et de l'avenir.

Les projets qui seront soutenus par l'OFAJ peuvent également mettre en réseau des acteurs pertinents de la société civile (au niveau local, national ou européen) ou fournir aux jeunes des outils pour leur engagement au sein de la société.

D Éducation à la paix et mémoire

Peu de régions ont été aussi fortement marquées par le « siècle des extrêmes » que l'Europe centrale et orientale. La violence et les génocides y ont particulièrement fait rage au cours de la Seconde Guerre mondiale. Pendant la guerre froide, les régimes dictatoriaux ont réprimé les droits humains, la liberté d'expression et le droit à la mobilité de manière systématique. Face à ces exactions, il est nécessaire de souligner l'importance des sociétés civiles d'Europe de l'Est dans l'implosion de ces dictatures et dans la réunification d'une Europe divisée.

Cependant, même si l'histoire tombe parfois dans l'oubli ce qui permet son instrumentalisation et le partage de fausses informations, les erreurs du passé ne doivent pas être répétées. De ce fait, l'OFAJ soutient des projets qui mettent l'accent sur l'éducation à la paix ainsi que sur le travail d'histoire et de mémoire, et qui ont pour objectif de proposer différents points de vue, un projet d'avenir et de nouvelles méthodes de coopération. L'année 2024 marquera par exemple les 35 ans de la chute du mur et se prêtera particulièrement à la réalisation de rencontres de jeunes sur les enjeux et les répercussions de la rupture entre l'ouest et l'est ou encore sur les processus de démocratisation, aussi pour évoquer le débarquement en Normandie ou les 80 ans d'Oradour-sur-Glane et d'autres crimes de guerre.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

E Formation professionnelle et entrepreneuriat durable

Une bonne formation, un travail juste et digne, des opportunités de mobilité professionnelle et un accès à la formation continue figurent parmi les facteurs décisifs au niveau de la prospérité économique, de la cohésion sociale et de l'élimination des inégalités sociales et économiques. Ils constituent la base du bon fonctionnement des sociétés démocratiques et représentent aussi un outil éviter les dérives nationalistes et populistes. C'est pourquoi l'OFAJ favorise les rencontres sur la thématique de la formation professionnelle, et entre les établissements d'enseignement professionnel, les jeunes en formation, les jeunes en activité et les personnes en recherche d'emploi et de nouvelles perspectives professionnelles.

L'objectif est de contribuer à un échange sur les pratiques de travail, sur les possibilités d'insertion professionnelle ou sur l'entrepreneuriat social et environnemental. Dans le cadre de leurs programmes, l'OFAJ et ses organisations partenaires apportent depuis longtemps leur soutien à l'artisanat classique et aux métiers du secteur social, mais il soutient également des candidatures venant par exemple du domaine des énergies renouvelables, du rendement énergétique, du développement durable, du numérique, des nouvelles technologies ou de la santé.

Pour de nombreux thèmes, le sport, l'art et la culture se prêtent à la transmission et à la présentation de contenus, en plus de différentes méthodes d'éducation non formelle et d'échanges internationaux de jeunes. Grâce à leurs propres approches méthodologiques, les thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles à tous les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité. Cette approche permet également de tenir compte des Jeux olympiques et paralympiques.

2 Critères de sélection et de soutien

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux Directives de l'OFAJ, les associations à but non lucratif, les comités de jumelage, les collectivités locales ou régionales, les organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ou les acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport peuvent déposer une demande de subvention. Les porteurs de projets peuvent également être des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation d'un autre pays doit être impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet. L'implication des jeunes dans l'élaboration de la candidature, le développement et la mise en œuvre du projet est prise en considération au moment de la sélection des projets.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en France ou en Allemagne.

2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le groupe cible des projets. Les rencontres s'adressent tout particulièrement aux jeunes investis dans la société civile – enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle. L'OFAJ encourage particulièrement la participation de jeunes ayant moins d'opportunités et de jeunes réfugiés².

Il est souhaité que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de participantes et participants de chaque pays soit équilibré (de préférence environ un tiers du groupe par pays). La rencontre peut accueillir au maximum 60 personnes en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre d'accompagnatrices et d'accompagnateurs, veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de trois phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune, et peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. L'objectif est que les participants s'engagent sur l'ensemble du cycle des trois rencontres. Les candidatures doivent être soumises par phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2024. Une date fixe de début et de fin doit être spécifiée afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Les rencontres préparatoires, physiques ou numériques, qui permettent la réalisation des phases de rencontre demandées, sont également éligibles.

2.4 Troisième pays

Sont éligibles tous les pays d'Europe centrale et orientale. Cela comprend les pays membres de l'UE (Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie) ainsi que certains pays du Partenariat oriental de l'UE (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine). Si la situation géopolitique en permet la réalisation, des rencontres avec des partenaires ukrainiens ou des personnes réfugiées en provenance d'Ukraine ou d'autres pays peuvent également être subventionnées.

² Terminologie officielle de la Commission européenne. Vous trouverez une définition de ce groupe dans les Directives de l'OFAJ aux pages 83 à 85.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Les coopérations régionales (subventionnement de plus de trois pays participants) ne sont possibles que dans des cas exceptionnels, justifiés en termes de contenu. Elles nécessitent une référence régionale géographique et/ou historique. Les rencontres de jeunes avec d'autres régions et pays, par exemple en Europe du Sud-Est, peuvent être subventionnées, à condition de remplir les conditions requises pour la coopération régionale.

2.5 Critères pédagogiques et obligations

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser au thème, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trilatéraux ;
- **Participation** : les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats ;
- **Résultats et impact** : le projet doit produire un résultat concret³ et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants ;
- **Protection de l'environnement et du climat** : dans quelle mesure cette proposition de projet prend-elle en compte, ou contribue-t-elle à la protection de l'environnement (écocorresponsabilité, réduction des émissions de CO₂ ou Promotion de l'engagement pour la protection de l'environnement et du climat dans le cadre de la rencontre par exemple) ?
- **Atteinte des objectifs de développement durable (ODD)** : en quoi ce projet soutient-il un ou plusieurs des 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#) ?
- **Utilisation critique des médias** : le projet sensibilise à la question de la désinformation et des « fake news ». Il encourage les participantes et participants à se forger leur propre opinion et à développer leur esprit critique en leur demandant de varier leurs sources d'information ;
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : les langues représentées doivent se voir accorder une place adéquate dans la rencontre ; l'animation linguistique et le recours à une animatrice ou un animateur interprète peuvent y aider. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication ;
- **Communication et visibilité** : prévoyez une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communi-

³ Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

cation. Les projets sélectionnés sont présentés par leurs organisations dans [le groupe Facebook régional](#). Le [kit de communication de l'OFAJ](#) peut vous aider.

3 Subvention

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 25 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de participantes et participants impliqués. Il est recommandé d'apporter **des fonds propres en plus de la subvention** et de chercher des **apports financiers tiers**.

Dans le cas d'un projet hybride ou en ligne, l'OFAJ peut subventionner la location de matériel technique, informatique ou d'outils numériques pour une durée limitée. Les frais de connexion, les honoraires, le matériel pédagogique et autres consommables, tels que des fournitures de bureau, peuvent également être comprises dans les coûts du programme.

Dans le cas de rencontres en présentiel ou au format hybride (avec des participantes et participants résidant dans le même pays), les frais de voyage et de séjour peuvent également être subventionnés conformément aux [Directives de l'OFAJ](#).

Les dépenses d'investissement telles que l'achat d'appareils photo, de caméras, d'ordinateurs, d'imprimantes et de disques durs ne sont pas éligibles.

60 % de la subvention seront versés un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation. Celui-ci doit être communiqué le plus rapidement possible et au plus tard deux mois après la fin du projet. Pour les projets se déroulant entre le 15 novembre et le 31 décembre 2024, les documents de décompte d'utilisation doivent être présentés au plus tard le 15 janvier 2025.

Veillez noter que l'OFAJ actualisera ses [Directives](#) le 1^{er} janvier 2024. Nous vous invitons donc à consulter les liens indiqués avant la date de clôture de l'appel à projets afin de préparer le budget de votre candidature. Le montant maximal de la subvention fixé à 25 000 € reste inchangé et ne sera pas augmenté.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet allemand ou français avant le **1^{er} novembre 2023** en remplissant le [formulaire de candida-](#)

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

[ture en ligne](#) dédié. Des précisions complémentaires sur les rencontres en ligne peuvent y être apportées. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à trinational@ofaj.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **projet de programme provisoire**. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le statut de leur association. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer celle-ci de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

La sélection des projets est assurée par un jury. Les projets non sélectionnés pourront être mis sur liste d'attente. Les projets non retenus peuvent être subventionnés par d'autres bureaux de l'OFAJ en déposant une demande de subvention conformément aux Directives.

L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café en français et en allemand sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Il sera également possible de poser des questions sur les fonds spéciaux.

5 Contact

Laura Bonn
Chargée de projets « Programmes trinationaux »
+33 1 40 78 18 85
trinational@ofaj.org

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org